



CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURIAT

C'est le temps de vous inscrire!

Vous êtes en prédémarrage ou démarrage? Vous n'avez pas obtenu de revenus de vente avant avril 2010? Inscrivez-vous au plus grand concours en entrepreneuriat au Québec!

Vous comptez établir votre entreprise dans Ville-Marie, Outremont, Ville Mont-Royal ou Westmount? Alors, vous pourriez remporter un prix à l'échelle locale, régionale et nationale.

Qu'est-ce que le Concours?

Considéré comme un événement entrepreneurial de grande envergure, le Concours québécois en entrepreneuriat couvre intégralement le territoire québécois (échelon local, régional et national) et mobilise les principaux acteurs du développement socio-économique du Québec, en synergie avec l'ensemble du réseau de l'éducation (primaire, secondaire, collégial, universitaire).

Inscrivez-vous et vous pourriez devenir lauréat et assurez une belle visibilité pour votre projet ou entreprise. Date limite d'inscription: 14 mars 2011 avant 16h.

Visitez le site www.concours-entrepreneur.org ou contactez Natalie Lefebvre, responsable locale à: nlefebvre@sdevm.ca ou 514-879-0555, poste 227.

FEM1125



Encore des hausses!

C'est maintenant confirmé: les automobilistes du Plateau-Mont-Royal devront déboursier 2,50 \$ l'heure dans les parcomètres dès le 1^{er} mars prochain. Il s'agit d'une hausse de 25 %.

BERNARD GAUTHIER

L'an prochain, une deuxième augmentation est prévue. La tarification passera à 3 \$ l'heure. Un accord a été entériné en ce sens le 2 décembre dernier, entre les maires Tremblay et Ferrandez, après plusieurs modifications au projet initial, au terme de plusieurs manifestations des commerçants et des résidents du secteur. De plus, le plan prévoyait l'ajout de 600 parcomètres. Mais les autorités ont accepté de réviser à la baisse leurs attentes en y installant plutôt 550 parcomètres. Une exception confirme la règle: une portion de l'arrondissement, au sud de

l'avenue des Pins, impose déjà une tarification de 3 \$ l'heure. Cette nouvelle politique permettra à l'arrondissement de recevoir des revenus annuels supplémentaires de 4 M\$. Selon le maire Ferrandez, ces revenus seront consacrés aux infrastructures permettant d'éviter l'imposition d'une taxe spéciale aux contribuables du secteur. Des investissements pour rajeunir certaines artères commerciales sont prévus, mais rien n'a été décidé à ce jour.

Pour ce qui est du projet « parcojour », rien n'est encore réglé dans le dossier. Une analyse est prévue avant d'y donner suite. Quant à l'idée de laisser « rouler » les parcomètres jusqu'à 1h du matin dans le quartier des bars, l'idée a tout simplement été abandonnée, au grand soulagement des tenants et des clients.



LA VITESSE A SES LIMITES

Des afficheurs à alimentation solaire indiquant votre vitesse ont été implantés dans l'arrondissement.

Respectez la signalisation pour votre sécurité et celle des autres!

Pour connaître les différents secteurs visés : 311 ou ville.montreal.qc.ca/villemarie

Ville-Marie
Montréal

FEM1103